



Le calvaire des enfants placés par décision administrative

Une exposition bouleversante à voir au **Musée historique de Lausanne**

Pierre Jeanneret

Cette exposition n'est en effet pas très gaie. On en ressort ému et ébranlé. Mais il faut absolument la visiter, car elle dévoile des pratiques qui font honte à notre pays.

Du début du XXe siècle aux années 1980, des enfants ont été arrachés à leurs parents par simple décision administratives, sans jugement par un tribunal, et placés dans des institutions, des couvents, des exploitations agricoles et des familles. On peut évaluer leur nombre à 20'000 ou 30'000 cas ! Certains de ces gosses ont subi plus de quinze déplacements successifs. Leur tort : avoir eu des parents alcooliques, « débauchés » (accusation fréquente envers les mères ayant donné naissance hors mariage), « paresseux », « fainéants », « débiles », « malades mentaux », « dégénérés » (un terme qui rappelle fâcheusement l'Allemagne hitlérienne), « associaux », « dangereux pour la société », etc. Leurs enfants étant systématiquement considérés comme « génétiquement » porteurs des mêmes vices. Certains de ces placements auraient pu se justifier, si la prise en charge de ces victimes innocentes avait été accompagnée d'amour et d'une véritable éducation scolaire permettant d'envisager un avenir professionnel. Mais dans l'écrasante majorité des cas, ce ne fut pas la règle.

L'exposition est très audiovisuelle. On peut consulter d'innombrables fiches nominales des personnes concernées. A l'aide d'écouteurs, on entend les témoignages de plusieurs d'entre elles. Textes et photos complètent cette approche. Que révèlent ces archives ? Dans de très nombreux cas, une exploitation du travail forcé, répétitif, non formateur et bien sûr non rémunéré. Dans de rares cas, ces enfants et adolescents sont tombés sur de véritables éducateurs, formés professionnellement et humains. Hélas, la liste est longue des absences totales de compassion, des maltraitements, des sévices physiques et, encore plus grave, des viols (surtout - qui l'eût cru ? - dans les couvents catholiques). Il faudrait parler aussi des stérilisations forcées. Les Yéniches ont été particulièrement victimes de ces arrachements à leurs familles, dus à l'œuvre soi-disant bienfaitrice des « Enfants de la Grand-route » Beaucoup de ces « interné-e-s » (dans des établissements qui ressemblaient davantage à des prisons) ont subi des traumatismes à long terme, qui ont parfois rejailli sur leurs propres enfants. D'autres ont réussi un travail

de résilience et ont pu vivre ensuite une vie heureuse. Mais pour cela, il a fallu que les choses ne soient plus tabous et qu'elles puissent être exprimées, dénoncées, avec des demandes d'excuses officielles de la part des autorités. Cela s'est fait par étapes à partir de 1986. Des études approfondies ont été menées, jusqu'à ce que ce que des conseillères fédérales - Simonetta Sommaruga puis Elisabeth Baume-Schneider - aient reconnu les lourdes responsabilités de la Confédération et des cantons et demandé officiellement pardon. Mais les bonnes paroles - même parfaitement sincères - ne suffisent pas. En 2017, 280 millions de francs de dédommagement pour les abus subis ont été alloués à 11'191 personnes, à raison de 25'000 francs chacune... du moins à celles qui étaient encore survivantes à ce passé douloureux. Le but de cette exposition n'est cependant pas que mémoriel. Il vise à prémunir à l'avenir la Suisse de ce qu'on peut légitimement considérer comme un crime contre l'humanité.

«Placés, internés, oubliés. Histoire (s) des mesures de coercition à des fins d'assistance en Suisse », **Musée historique de Lausanne**, jusqu'au 15 mars.



© MHL, photographie Nicolas Brodard



© MHL, photographie Nicolas Brodard



© MHL, photographie Nicolas Brodard